

L'AFD ACCORDE 50 MILLION D'EUROS POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION AU MAROC



M. Mohamed Boussaid, ministre de l'Economie et des finances, et Mme Anne Paugam, Directrice Générale du groupe de l'Agence Française de Développement (AFD), ont signé, mercredi 10 septembre 2014, une convention de financement relative au programme «Appui à la politique marocaine en matière d'emploi et de développement des compétences», en présence de M. Abdeslam Seddiki, ministre de l'Emploi et des affaires sociales.

A travers cet accord, l'AFD qui assiste depuis 15 ans le Royaume du Maroc dans le domaine de la formation professionnelle, accorde un appui financier de 50 millions d'euros pour élargir son champ d'intervention à la problématique d'intermédiation sur le marché du travail porté par le ministère de l'Emploi et des affaires sociales (MEAS) tout en poursuivant le soutien au ministère de l'Education nationale et de la formation professionnelle (MENFP).

Lors de cette cérémonie, M. Boussaid a salué la qualité et la densité des liens de coopération entre le Royaume du Maroc et l'AFD, et a souligné qu'avec ce financement, le programme aura des retombées socio-économiques importantes au cours des années à venir, et qu'il constitue un concours important pour l'atteinte des objectifs arrêtés par le gouvernement.

De plus, l'AFD finance sur subvention (500 000 euros) le déploiement d'une assistance technique qui viendra renforcer les moyens mis en œuvre par le MEAS et le MENFP sur l'employabilité, l'insertion professionnelle des lauréats de la formation professionnelle, l'élargissement du public bénéficiaire des services publics d'intermédiation sur le marché du travail, ainsi que l'efficacité des mesures de politique active pour l'emploi.

Il s'agit d'un programme qui répond aux enjeux politiques du Maroc en matière de formation des compétences et de promotion de l'emploi. Dans le cadre dudit programme, il est prévu la mise en œuvre de la nouvelle stratégie pour la formation professionnelle du MENFP, du plan sectoriel de promotion de l'emploi à l'horizon 2016 porté par le MEAS et de manière indirecte, et de la nouvelle stratégie industrielle du Maroc à l'horizon 2020, présentée en avril 2014 par le Ministère de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique.

En outre, un programme conjoint est mené par le Royaume avec d'autres bailleurs de fonds (Banque Mondiale et Banque Africaine de Développement) visant à lutter contre le chômage des jeunes au Maroc.